

(1)

(N° 150.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1853.

Prorogation, pour les deux sessions de 1853, de l'art. 1^{er} de la loi
du 4 mars 1851, relativement aux élèves en sciences (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. VEYDT.

MESSIEURS,

Il a paru à la section centrale que les explications données par M. le Ministre de l'Intérieur, dans l'Exposé des motifs, justifient suffisamment le projet de loi, tant pour ce qui concerne les élèves en sciences que pour les élèves en philosophie.

La section centrale a, en conséquence, l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi à l'unanimité de ses cinq membres présents.

Aucun des articles de ce projet n'a donné lieu à discussion.

Le Rapporteur,

VEYDT.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

(1) Projet de loi, n° 148.

(2) La section centrale, présidée par M. Delfosse, était composée de MM. Mascart, de Renesse, Veydt, de Man d'Attenrode, de Chinay et Osy.
